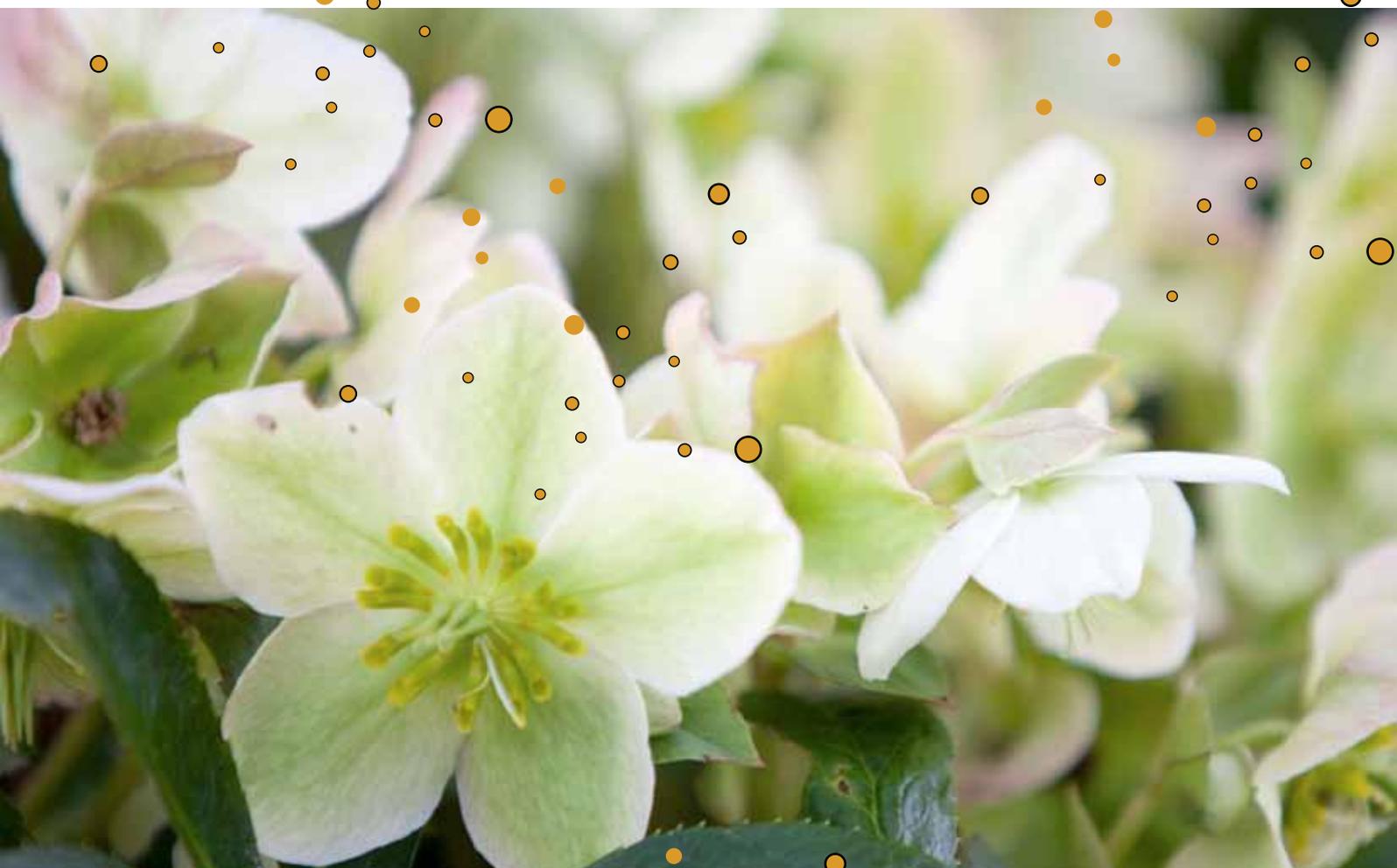


La Gazette de Vallabrix

Décembre 2014



Joyeuses fêtes

N° 62

LE MOT DU MAIRE

Les collectivités vont connaître en 2015 de fortes réductions de leurs dotations.

Ce choix gouvernemental va freiner les investissements et risque de mettre en difficulté de nombreuses entreprises qui dépendent des marchés publics. Dans une période de croissance du chômage, c'est un choix périlleux.

Dans les collectivités cependant, l'investissement ne va pas s'arrêter. Des travaux sont programmés, des projets sont en cours d'élaboration. Les réalisations seront conduites dans un cadre plus contraint. Nous comptons aller de l'avant avec les moyens dont nous pourrons disposer.

En 2009, nous avons déposé un dossier au Conseil Général pour aménager la traversée du village. Nous avons obtenu cette année les subventions demandées et nous allons démarrer les travaux qui concernent la partie nord de la D5 au premier semestre 2015. Nous allons refaire les réseaux d'eau potable et d'assainissement sur le tronçon traité. Nous en profitons pour mettre en discrétion la basse tension prise en charge par le syndicat d'électrification (SMEG) et la rénovation de l'éclairage public qui est à la charge de la commune.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, les effectifs sont en hausse (65 enfants). Nous n'avons pas pu accueillir les enfants de moins de 3 ans car la classe maternelle est chargée (26 enfants) et les locaux sont trop restreints et peu adaptés aux élèves de la très petite section. La cantine est fréquentée par une bonne quarantaine d'élèves chaque jour. Sylvie Faure, Aurore Ludovico, Osiris Llain-Ramos et Jean Bonuconti prennent en charge les enfants pendant la cantine, la garderie et les activités périscolaires. Dans le cadre du SIRP, nous avons mis en place la réforme des rythmes scolaires en assurant la gratuité des activités proposées aux élèves.

Nous avons la volonté de favoriser le développement de notre école et de tout mettre en œuvre pour disposer dans les prochaines années d'infrastructures fonctionnelles.

Le 1^{er} février, nous réunirons les Vallabrixois de plus de 70 ans au foyer autour d'un repas, les élus, les personnels, les responsables des associations du village sont également invités à se joindre à ce moment de convivialité.

Le 11 janvier, à 11h, je vous présenterais mes vœux pour 2015.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

SECRETARIAT HORAIRES D'HIVER

A compter du 1^{er} Septembre 2014 jusqu'au 30 juin 2015, le Secrétariat de Mairie sera ouvert :

Lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 13h30 à 18h30

Vendredi de 8h à 11h

Tél. : 04 66 22 58 12

Fax. : 04 66 22 01 48

Courriel

mairie.vallabrix@wanadoo.fr

www.vallabrix.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **SOURO Ayna, Dandida, Aïcha**
née le 14 novembre 2014 à Nîmes
- **GANGNOLLE Lilo, Serge, Marcellino**
né le 11 décembre 2014 à Bagnols-sur-Cèze

MARIAGE

- **OBLED Stéphane, Marcel, Alexandre avec
POUCLET Caroline, Pierre, Paule**
le 20 septembre 2014 à Vallabrix

DÉCÈS

- **BONNAUD Jeanine, Marguerite, Marie**
veuve FRANÇOIS, décédée le 30 août à Uzès
- **BEBEZET Aimée, Jeanine, veuve BIANCIOTTO,**
décédée le 16 octobre 2014 à Vallabrix
- **TREUIL Mélanie, Félicie, Marie, Thérèse,**
décédée le 16 décembre à Vallabrix

L'EAU À VALLABRIX

EAU DE PLUIE

Depuis les dernières intempéries, nous avons engagé des travaux sur notre voirie qui a été fortement endommagée par les eaux de ruissellement. Il est impératif que les eaux de pluie ne courent pas et ne stagnent pas sur la chaussée pour garder des chemins en état. J'ai donc fait supprimer les bordures le long des chemins ou fait réaliser des passages pour l'eau.

L'article 640 du code civil est très clair :
« Les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont plus élevés à recevoir les eaux qui en découlent naturellement sans que la main de l'homme y ait contribué.

Le propriétaire inférieur ne peut point élever de digue qui empêche cet écoulement.

Le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur »

Le propriétaire du terrain en contrebas doit, de fait, supporter la servitude, et ne peut exiger le paiement d'une indemnité, quand bien même il subirait une inondation, un ensablement ou un éboulement.

Interdiction lui est également faite d'édifier des obstacles, comme un barrage qui empêcherait l'écoulement, ou d'installer une dérivation qui ferait refluer les eaux vers le terrain supérieur.

Les riverains sont tenus de recevoir les eaux des routes et chemins si elles s'écoulent naturellement et directement de ces chemins et routes.

J'espère que ces éléments vous permettront de mieux apprécier notre intervention.

EAU ET ASSAINISSEMENT

TRAVAUX

Suite aux intempéries, nous avons dû faire installer une nouvelle pompe de chloration au niveau du captage des Sablons.

Au niveau du château d'eau, il se produit des infiltrations dans la partie où sont instal-

lées les différentes vannes et supprimeurs. Nous avons été amenés à faire placer un vide-cave pour évacuer l'eau qui s'accumule.

FINANCEMENTS

TAXES

L'agence de l'eau fait évoluer les taxes qu'elle perçoit à partir du 1/01/2015 :

- Le taux de la redevance sur la consommation d'eau pour la modernisation des réseaux augmente de 3% et s'élève en 2015 à 0,29 €/mètre cube.
- Le taux de la redevance pour pollution domestique sur l'assainissement croît de 3% et représente la somme de 0,155€ / mètre cube.

SUBVENTIONS

Le produit de ces redevances est utilisé par l'agence de l'eau pour honorer les demandes d'aides financières émanant des maîtres d'ouvrages.

Ainsi, pour les travaux que nous allons engager en 2015 sur les réseaux situés sous la D5, notre commune va percevoir deux subventions :

17 000€ sur le réseau d'eau potable

12 500€ sur le réseau l'assainissement.

PRIME

De plus, la commune a perçu en 2014 une prime de 4269.38 euros de l'Agence de l'Eau pour l'épuration collective des effluents.

ANALYSE

Dans la dernière facture d'eau que vous avez reçue, nous avons joint l'analyse de l'eau potable distribuée par la commune en 2011-2012-2013.

Bilan : « L'eau est de bonne qualité bactériologique mais on note une teneur en pesticides (glyphosate) de 0,13 µg/L légèrement supérieur au taux maximum autorisé (0,1µg/L). »

Toutefois, ce taux n' a été enregistré qu'une seule fois, en 2011. Actuellement, la teneur en glyphosate est indécélable.

LES INTEMPÉRIES DU 10 OCTOBRE

Le 10 octobre, il est tombé en quelques heures 300 litres d'eau par m² sur notre territoire.



Vallabrix n'étant pas situé à flanc de coteau, ces pluies exceptionnelles ont peu impacté les maisons du village, par contre elles ont fortement dégradé la voirie communale. Les chemins des Combes, de la Bastide ont été dévastés, toute la chaussée sur des dizaines de centimètres de profondeur a été emportée. Le bas du chemin de Pognadoresse qui venait

d'être refait a été détruit ainsi que le tablier du pont sur l'Alzon. La chaussée de la partie centrale de ce chemin a été réduite par des éboulements.



L'estimation des dégâts par les services du Conseil Général s'élève à 400 k€ dont 300 k€ pour la voirie. Nous avons dû faire des travaux en urgence pour rendre les chemins carrossables. Sur le chemin de Pognadoresse, des enrochements ont été mis en place et le tablier du pont sur l'Alzon a été bétonné. Les fossés le long des chemins ont été refaits, les banquettes ont été arasées et des revers d'eau ont été réalisés pour protéger les chemins des eaux de pluie. Afin de permettre notamment aux agriculteurs d'accéder dans de bonnes conditions à leurs terres, nous allons faire goudronner les chemins de Pognadoresse, de la Bastide et des Combes.

Pour l'instant, notre village n'a pas été classé en catastrophe naturelle, nous avons fait

un courrier à M le Préfet pour lui demander d'ajouter Vallabrix à la première liste des communes classées.

Les différentes collectivités ont pris la mesure des importants dégâts et se sont engagées à aider les communes. La région va apporter une aide de 12% sur le montant des travaux, la CCPU 4%.

Avec l'aide du Conseil Général et celle de l'Etat à travers le fond de calamité publique, nous espérons être subventionnés correctement pour réaliser les travaux de remise en état de notre voirie.

Plusieurs agriculteurs ont aidé les entreprises en transportant la terre qui s'était accumulée dans les fossés. Je tiens à remercier Georges Doladille, Denis Gouffet et Francis Gaillard pour leur soutien.

Les agriculteurs de Vallabrix vont pouvoir bénéficier des fonds de calamité agricole et seront indemnisés pour les dégâts qui ont touché leurs exploitations.

Je pense que nous devons réfléchir collectivement aux mesures à prendre pour limiter l'impact de telles intempéries sur notre voirie.

Bernard Rieu



TRAVAUX DE CONSOLIDATION DE LA FALAISE AUTOMNE- HIVER 2014-2015



Les désordres sur la falaise à l'entrée nord du village sont survenus à la suite des inondations de 2002. La DDE, puis le Conseil Général avaient été alertés à plusieurs reprises sur les risques d'un effondrement plus massif. En février 2009, les services de l'Unité territoriale du Conseil Général étaient venus sur place constater la situation. Des études préalables ont été conduites en 2010-2011 pour trouver une méthode de consolidation efficace. Le Conseil Général a ensuite engagé le financement des travaux.

L'entreprise EGM TNC qui coordonne les travaux nous a communiqué les informations et les photos. Nous tenons à la remercier ainsi que toutes les entreprises présentes sur ce chantier : elles ont réalisé un travail complexe dans des conditions climatiques peu favorables, tout en conservant constamment le passage sur la D5.

Maître d'ouvrage: le Conseil Général du Gard

Entreprise : EGM TNC
sous traitants :

- Ent MARRON pour la maçonnerie
- Ent Prades pour le débroussaillage
- Ent Hypogée pour les travaux acrobatiques
- Ent TPCR pour la réfection de chaussée
- DI Environnement pour le désamiantage

Montant des travaux : 333 520 euros TTC

Les travaux prévus consistent à :

- débroussailler la falaise et les zones d'accès chantier
- créer une piste pour accéder à la falaise
- retirer les résidus d'amiante
- purger les blocs instables
- mettre en oeuvre du béton projeté avec nappe de treillis pour conforter les parois avec mise en place de tirants et de drains
- démolir et reconstruire le parapet
- refaire la chaussée



Au cours du chantier, une fissure inquiétante a été découverte suite à la dévégétalisation et les travaux acrobatiques ont permis de mettre en place des tirants pour conforter ce pan de falaise.

Il reste encore à ce jour une zone à conforter par des tirants et à reconstruire le parapet. Un inclinomètre sera également mis en place (appareil de mesure pour les éventuels mouvements).

Les travaux devraient se terminer fin janvier.

ARTISANS, COMMERÇANTS ET PRODUCTEURS DE VALLABRIX

MADELEINE MUTEL : Décoration des espaces intérieurs ou extérieurs (patio, véranda, cours...): conception des aménagements et réalisation des enduits décoratifs et peintures.

DANIEL MUTEL : Travaux bâtiment (maçonnerie, plomberie, menuiserie, électricité)

REYNALD VAUBRUN : Eleveur ovins possédant des terres sur Vallabrix .Vend demi agneau ou agneau complet. Tel 06 13 26 29 39

DIDIER MOLLEDO : Fabrique dans son atelier à Vallabrix des bougies parfumées et des savons à base de glycérine.
Contact : 04 66 22 56 52 ou melledo.com

PORCEL FRÈRES : Maçonnerie générale, taille de pierre, ravalement de façade, isolation par l'extérieur. Contact : 06 20 30 31 93
ou mathieu.porcel@aliceadsl.fr.

ATELIER DE MARIE : Rénovation de fauteuils anciens, création de housses de coussins, petits repose pieds, création de caisse de rangement, etc.

CARAM'BELLE : Muriel Rozier propose ses services d'esthéticienne et de massage bien-être à domicile.
Contact : 06 27 82 06 15 ou www.carambelle-uzes.com

FRÉDÉRIC RIEU : Paysagiste propose tous les travaux de jardins, créations, taille, plantation, arrosage intégré, murs de pierres sèches, traitements phytosanitaires naturels, etc .

FHS : Spécialiste de la fermeture du bâtiment .Dépannage rapide, fermeture haute sureté.
Contact : 06 60 98 35 76
ou fhsa2p@aol.com

THIBAUT TRUCHET : Artisan jardinier vous propose ses services pour entretenir ou aménager votre jardin. Contact : 06 18 91 03 39 ou dessinemoi1jardin@gmail.com

MICHAEL SELLES : Maçonnerie -Rénovation- Multiservices . Contact: 06 32 75 72 63

JÉRÔME BRUN : Tavaux de second œuvre:- Peinture- Pose placo- Pose parquet massif & stratifier - Agencement d'intérieur & conseil- Pose cuisine, salle de bain
Contact : j.brun2@wanadoo.fr
ou 06 23 27 93 90

SARL TESTUD : Maçonnerie générale- Rénovation. Contact: sarltescaz@orange.fr ou 06 25 34 69 90

KOM C' BÔ : communication visuelle / graphisme
Sylvie Lafay : 04 66 74 10 59 ou 06 09 69 57 09
www.komcbo.fr

6TÉMATIC : dépannage informatique à domicile
Olivier Lafay - 04 66 74 10 59 ou 06 23 05 86 62
olivier.lafay@free.fr





LA COMMUNE DE VALLABRIX SOUTIENT LES AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ.

En France et dans notre région, des agriculteurs se trouvent parfois en difficulté.

Les agriculteurs ont créé une association « Solidarité Paysans » qui vient en aide aux agriculteurs. Ce soutien peut prendre plusieurs formes :

- Aides dans les démarches administratives et comptables pour le logement et les droits sociaux.
- Soutien et conseils dans les négociations avec les créanciers.
- Accompagnement dans les procédures judiciaires.
- Conseils pour la commercialisation, la reconversion ou la diversification des productions.

Le conseil municipal a voté une subvention de 100 € à cette association.

**Mail : contact@solidaritepaysans-lr.org
ou tel 04 66 03 17 47**

Bernard Rieu

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ INCENDIE

Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie.

Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location, ou bien le rembourser au locataire.

Le détecteur doit être installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres et être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit notifier l'installation du détecteur par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

L'achat du détecteur peut se faire dans les grandes surfaces ou les magasins de bricolage.

Le prix est à partir de 12/15 euros. Penser aussi à acheter le support adhésif et magnétique permettant de le décoller pour le test annuel et le changement de la pile. Un modèle ayant une pile longue durée de 5 ans, et avec une pose facile peut être conseillée.

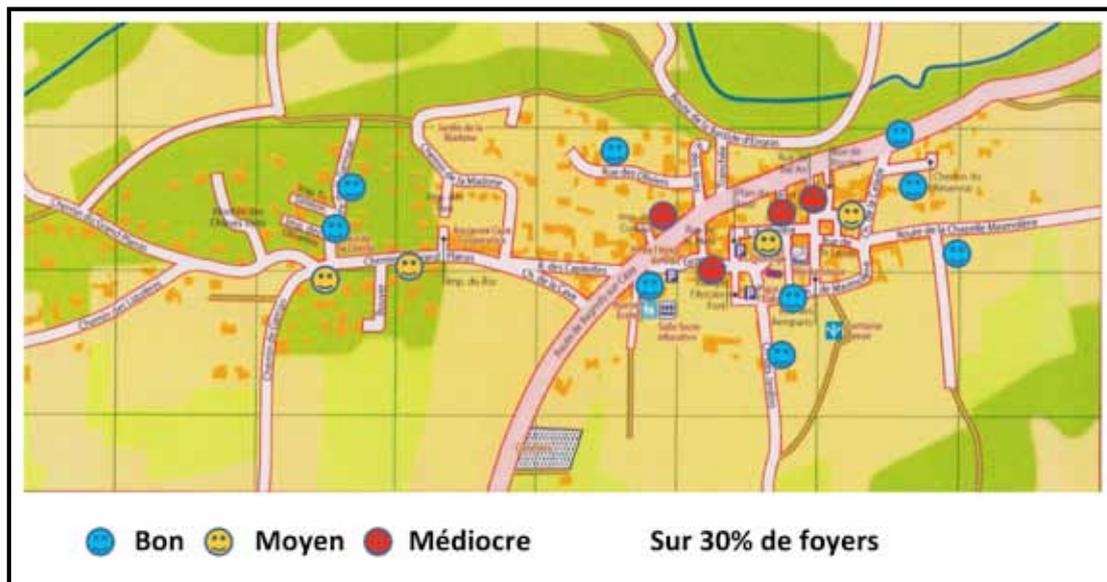
Références:

Arrêté du 5 février 2013 relatif au détecteur de fumée et à l'application des articles R129-12 à R129-15 du code de la construction et de l'habitation

Le site de Leroy Merlin donne des informations assez claires

Philippe MARIE

ENQUÊTE MUNICIPALE « HAUT DÉBIT » RÉSULTAT



CONSTAT

❑ RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

- ❑ Les problèmes sont ciblés dans le vieux village
 - Les anciennes lignes sont mises en cause

❑ LES OPÉRATEURS

- Les deux opérateurs phares restent ORANGE et SFR
- Le choix de l'opérateur n'améliore pas la configuration de la ligne (voir le paragraphe « Réseau téléphonique »)

❑ OPINION SUR NOS OPÉRATEURS

- Les opinions ne reflètent pas les performances
- Si, avec un débit considéré comme « Bon », vous n'êtes que moyennement satisfait, le problème est chez vous, matériel ou fonctionnel.

❑ LES DÉBITS ET NOS OPÉRATEURS

- Les débits dépendent des points suivants :
 - L'abonnement contracté
 - L'infrastructure réseau (téléphonique)
 - Le type de connexion (Ethernet, Wifi...)
 - L'environnement matériel (ordinateur, tablette, TV...)

ACTIONS : AUJOURD'HUI

❑ RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

- Alerter les services France-TELECOM

❑ RÉUNION

« INFORMATIONS ET PRÉVENTIONS »

- Maîtrise environnement matériel et fonctionnel
- Réunion pour un public débutant et moins jeune
- Date à planifier durant le 1^{er} trimestre 2015 (affichage à venir)

ACTIONS : DEMAIN

❑ LA FIBRE OPTIQUE OU/ET LE « VDSL2 »

- La Fibre Optique est toujours notre priorité
- Le VDSL2 une alternative
 - Transmission de données à haut débit vers un abonné à travers une paire de cuivre, c'est-à-dire le réseau téléphonique.
 - Cette nouvelle technique permet des débits de 50 Mbit/s

PROJET BOUYER

- Deux fois moins que la Fibre Optique, le très haut débit 100 Mbit/s nécessite une distance au central téléphonique (NRA) inférieure à un kilomètre. NRA : Nœud Raccordement Abonné
- Pour cette raison, le VDSL2 devrait conduire à la construction de nouveaux centraux téléphoniques (NRA-MeD).
- La distribution directe est un critère requis pour pouvoir bénéficier du VDSL2, depuis juillet 2014 l'ARCEP et son comité d'experts ont autorisé l'opérateur historique (Orange) ainsi que les autres louant ses câbles, à déployer la technologie VDSL2 aux sous-répartiteurs, autrement nommée «distribution indirecte».
- Le lancement commercial de cette technologie interviendra en France en automne de la même année.

- L'armoire (sous-répartiteur) concernant les lignes téléphoniques qui dessert VALLABRIX est saturée.
- L'optique d'une NRA sur VALLABRIX répondrait fortement aux besoins du village, de la nouvelle école et des nouveaux logements.
 - Au cas échéant déployer la technologie VDSL2 à notre sous-répartiteur, tout en augmentant significativement le nombre de lignes.
- Une NRA dans la commune nous préparerait à recevoir la Fibre Optique

Conclusion sur le projet BOUYER :
Ce projet va faciliter l'accès au réseau numérique du Haut Débit et du Très Haut Débit

Vincent Martinez

OPERATEUR	CLIENT	Bonne	Moyenne	Passable
ORANGE	35%	35%	35%	30%
SFR/neuf	30%	35%	40%	25%
FREE	20%	70%	30%	
BOUYGUES	10%		50%	50%
Autres	5%		30%	70%

OPERATEUR	> 3 Mbits	> 2Mbits <	< 2Mbits
ORANGE	60%	10%	30%
SFR/neuf	40%	30%	30%
FREE	70%	30%	
BOUYGUES			100%
Autres			100%

RÉSEAU FRANCE TÉLÉCOM SQU30							DÉGROUPEMENT SQU30				
Équipement du central							Réseaux alternatifs				
ADSL	ReADSL	ADSL MAX	ADSL2+	VDSL2	TV d'Orange	Dégroupage	TV per ADSL	VDSL2			
✓ Oui	✓ Oui	✓ Oui	✓ Oui	✓ Oui	✓ Oui	SFR	✓ Oui	✓ Oui	✓ Oui		
						Free	✓ Oui	✓ Oui	✗ Non		
						Numericable	✓ Oui	✓ Oui	✗ Non		
						Bouygues	✓ Oui (collecte)	✓ Oui	✗ Non		

Le central SQU30 (30295SQU) est équipé pour le VDSL2 d'Orange qui permet un débit descendant de 20 jusqu'à 100 Mbit/s sur les lignes téléphoniques de moins d'un kilomètre

LE SITE INTERNET DE VALLABRIX

www.vallabrix.com

La commune est dotée d'un site internet depuis 2008.

À l'origine, le site avait été créé bénévolement par Olivier Lafay qui avait mis ses compétences à la disposition des associations et des habitants. Le site contenait des informations générales sur les services publics, notamment l'école, et rendait compte de l'activité des associations du village. Les artisans y étaient aussi présents avec leurs coordonnées.

Cet outil s'est avéré très utile pour informer les habitants sur l'activité du conseil municipal : réunions du CM, dossiers en cours, prises de position des élus. Le site a pris peu à peu un caractère plus officiel. À partir de 2011, le conseil municipal a décidé d'établir avec Olivier Lafay un contrat pour la gestion et la maintenance.

Evolution de la fréquentation et de la consultation

La fréquentation se mesure notamment par le trafic sur la bande passante. Entre juillet 2007 et novembre 2014, l'historique montre une progression de 153 Mo à 4 Go. Dans cette progression, il faut compter le nombre de visiteurs mais aussi le poids des documents téléchargés.

Dans son travail de maintenance, le webmaster adapte notre abonnement sur la bande passante de façon à permettre la mise en ligne de documents assez volumineux comme le PLU et à donner au site de nouvelles fonctions. Par exemple, la médiathèque, avant d'être informatisée, passe par le site pour faire connaître ses nouveautés : les listes de prêts de la DLL (Direction du Livre et de la Lecture) en livres et DVD y sont publiées et bientôt celle des CD.

Les pages les plus consultées

L'administrateur du site accède à des statistiques sur la fréquentation des différentes pages.

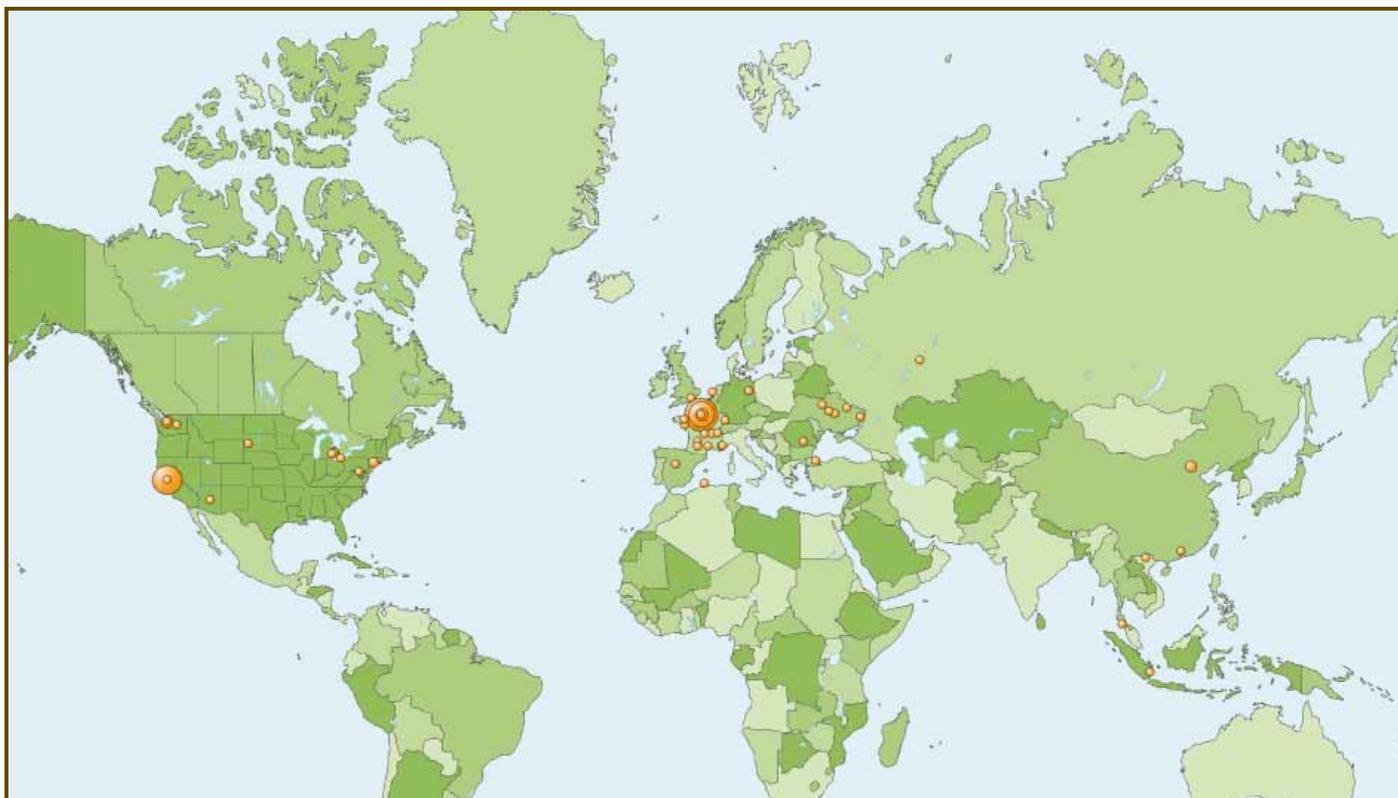
Quelques chiffres pour l'année 2014 :

- entre 2000 et 1000 visites pour les pages « Actualités », « Conseil municipal », « Couradou de Vallabrix », « Infos pratiques ».
- entre 700 et 500 visites pour les pages « Gazettes », « Etudes en cours », « Services communaux », « Mairie », « Ecole », « Vie associative/ Sports et loisirs », « Médiathèque »

Ces chiffres sont intéressants à différents titres. Ils nous indiquent que notre site a une audience honorable et répond à une demande d'informations sur la vie communale. Il a donc une fonction pratique (renseigner les habitants) et une fonction promotionnelle : il peut attirer à Vallabrix des visiteurs intéressés par notre région. Grâce au site, nous donnons à voir et à comprendre certaines particularités de notre communauté rurale. Et, cela surprendra peut-être les Vallabrixois, mais le village est regardé d'un peu partout dans le monde. La carte témoigne de cet intérêt qui vient d'autres continents. Elle correspond aux connexions de la dernière semaine de novembre.

Quelques pistes pour accroître le rayonnement du site

La variété et la précision des informations communiquées désignent le site comme une source fiable où les visiteurs reviendront chercher des renseignements. Ceux-ci sont aussi attentifs au renouvellement des documents en ligne : l'actualisation de nos pages est une preuve de vitalité.



Les associations ont toujours été des contributeurs importants parce que leurs activités rythment la vie du village et sont à l'origine d'événements festifs. Les administrateurs connaissent le contact du webmaster (**olivier.lafay@free.fr**) : qu'ils n'hésitent pas à lui transmettre leurs documents pratiques, flyers ou affiches et photos souvenirs.

Du côté de la mairie, deux priorités :

- la rubrique « ENFANCE » reste à construire pour les parents du village et du RPI qui ont besoin d'informations sur la garde d'enfants et sur l'école
- la rubrique « ARTISANS » qui nécessite une actualisation.

Vous avez certainement des idées pour développer **www.vallabrix.com**. Peut-être avez-vous envie de participer à un groupe de travail sur ce sujet. N'hésitez pas à le faire savoir à Olivier Lafay ou à la mairie.

Odile Pernin-Vidal

RECENSEMENT DE LA POPULATION CAMPAGNE 2015

15 JANVIER - 14 FÉVRIER

Depuis 2004, la collecte des informations est organisée et contrôlée par l'Insee. Les enquêtes de recensement sont préparées et réalisées par les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale qui reçoivent, à ce titre, une dotation forfaitaire de l'État.

La commune, par délibération, choisit un agent de recensement qui est habilité à se présenter au domicile des habitants et à relever des informations.

Sylvie Lafay avait procédé au recensement en 2009. Cette mission lui a été à nouveau confiée.

Le conseil municipal l'a également chargée de relever les adresses électroniques des personnes qui souhaitent appartenir à la liste de diffusion des informations municipales. Cette liste est pour nous un moyen de vous informer rapidement dans des situations d'urgence ou de vous transmettre des documents d'intérêt général.

INTERCOMMUNALITÉ

LE CENTRE SOCIAL

ANIMATION

Dalia Coseraru, Coordinatrice/animatrice famille du Centre socioculturel intercommunal, a proposé à la commune deux actions qui émanent de la commission solidarité intergénérationnelle.

L'action Chasse au trésor consiste à organiser un parcours dans le village et ses abords à l'aide des personnes qui peuvent renseigner les animateurs du CSI sur le patrimoine naturel ou culturel de la commune. L'animation comporte un pique-nique. Cette proposition a été accueillie favorablement par le conseil municipal.

Une chasse au trésor devrait donc se dérouler à Vallabrix au cours d'une journée de printemps.

L'action Contact présentée sur le visuel ci-dessous.



RYTHMES SCOLAIRES

La mise en place des rythmes scolaires à Vallabrix s'est appuyée sur l'expérience et la structure du centre social.

Le centre social a créé un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), antenne locale qui permet au SIRP de disposer d'une directrice des TAPS (temps d'activité péri-scolaire). Celle-ci est chargée de l'organisation et elle veille au bon déroulement des activités. Elle en assume

la responsabilité. Cette organisation assure au SIRP le soutien financier de la CAF (0,5 € par enfant et par heure d'activité périscolaire).

CCPU

LE PROJET DE MISE EN RESEAU DES MEDIATHEQUES

Quand on va sur le site de la CCPU, on trouve une jolie présentation du réseau des bibliothèques existant sur les communes de l'ancienne CC du Grand Lussan.

« La mise en réseau des bibliothèques propose d'améliorer et de renforcer l'offre de lecture publique sur l'ensemble du territoire de l'agenda 21 Grand Lussan en mutualisant les moyens .

Ce réseau intercommunal c'est :

- 4 bibliothèques (à Fons sur Lussan, St Laurent la vernède, Lussan, La Bastide d'Engras) et 1 médiathèque à Belvezet
- 4 points relais en mairie (à la Bruguière, Fontarèches, Pognadoresse et Vallérargues) où le lecteur peut récupérer et retourner des ouvrages réservés
- 1 catalogue commun, 1 carte unique, gratuite et utilisable dans tout le réseau
- 25 000 documents en décembre 2014 (livres, revues, CD, DVD)
- Un site internet dédié ! Pour la consultation du catalogue du réseau, les réservations en ligne, les conditions de prêts, les prochaines manifestations culturelles et toutes les informations pratiques... rendez-vous sur www.lecturepaysduzes.cassioweb.com » .

Nous rêvons que les conseillers communautaires, occupés à élaborer un projet de territoire, prennent l'initiative de développer ce réseau dans les nouvelles frontières de la communauté. Ce serait un moyen de partager nos ressources documentaires avec nos voisins, de diffuser une information commune, de mieux organiser les actions culturelles.

Pour se préparer à cette mutualisation, notre médiathèque va commencer l'informatisation de son fond documentaire. Une demande de subvention a été déposée au CG pour un logiciel choisi en cohérence avec les médiathèques environnantes, Saint-Quentin notamment.

Odile Pernin- Vidal

ÉCOLE

Depuis la rentrée de septembre, l'école de Vallabrix accueille 65 enfants. La classe de maternelle est constituée de 27 élèves. C'est Mme Isabelle Blondeau qui en a la charge.

Virginie Colas s'occupe des 21 élèves de la classe de CP/CE1. Elle gère aussi la direction de l'école.

Ludivine Mourier et Gwenaëlle Lamoureux se partagent la classe de cycle 3 : CE2/CM1/CM2. Elle est composée de 17 élèves. Les 2 classes du primaire ont un projet commun au jardin de Saint Victor des Oules en lien avec les Arts Plastiques.

La classe de maternelle et la classe de CP/CE1 prennent part au projet « libre en tête », où un travail important est fait sur le langage. La classe de cycle 3 participe à un projet mené par Uzès Danse.

Des correspondances ont été mises en place. Ainsi les élèves de CP/CE1 échangent avec des enfants d'une école de l'île de la réunion. La classe de CE2/CM1/CM2 correspond avec une classe de l'école de Montaren.

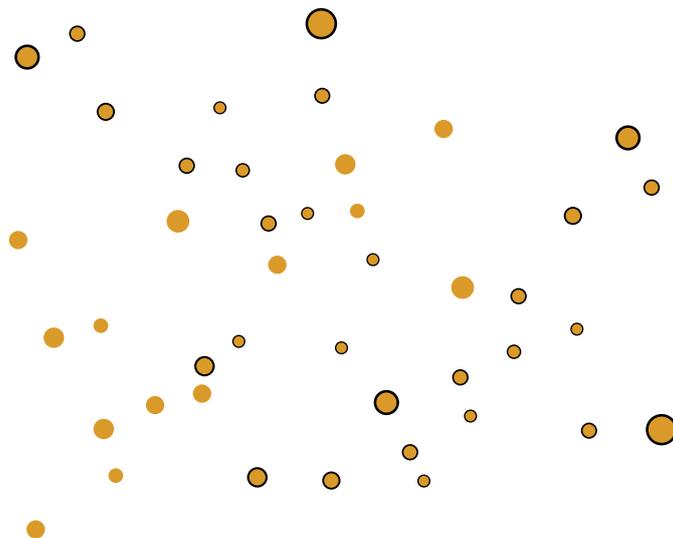
Pour Noël, l'APE offre une séance de cinéma aux enfants : la maternelle visionnera « Le carnaval de la petite taupe ». Les classes de primaire verront « Le chant de la lune ». Un marché de Noël est mis en place les 16 et 17 décembre.

Suite à la réforme des rythmes scolaires, le SIRP Soleyron, Brugas et Seynes a mis en place des activités périscolaires le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.

Une collaboration a été mise en place avec le centre social intercommunal de Saint Quentin la poterie afin qu'une directrice des temps périscolaires soit présente une partie des jeudis après-midi, afin de gérer au mieux l'équipe d'animation. On note une bonne fréquentation.

Depuis septembre, les enfants ont pu participer à différentes activités : poterie, cuisine, création musicale, arts plastiques, origami, jeux en anglais, jeux en espagnol, activité sur le thème de l'automne, activité autour du livre.

Marie Truchet



LA CARRIÈRE DE VALLABRIX



DE NOMBREUSES DEMARCHES DEPUIS JUIN 2014

- **1^{er} septembre 2014**
PROCES VERBAL SUR LA CLÔTURE

Une démarche efficace. Le maire a constaté les déficiences du dispositif de clôture, situation qui rendait les abords de la carrière dangereux. L'entreprise a réagi immédiatement à ce procès-verbal transmis à la Préfecture. La clôture a été réparée, elle est aujourd'hui protectrice et en cela conforme aux dispositions de l'AP.

- **24 septembre 2014**
COMMISSION LOCALE
DEL'ENVIRONNEMENT (CLE)

Cette réunion de la CLE avait été demandée début septembre. Repoussée au dernier moment, elle s'est tenue en l'absence de plusieurs administrations (SMAGE, ONF, DREAL) sous la conduite d' André Capelli, responsable du site assisté de C. Rey, géologue du cabinet CFEG.

Un CR détaillé est en ligne sur www.vallabrix.com (ENVIRONNEMENT/dossier carrière).

Deux fois par an, la CLE permet de faire un état des lieux sur l'avancement de la réhabilitation et de veiller au respect des dispositions de l'arrêté concernant les émissions de poussières, les nuisances sonores, la préservation de la ressource en eau, le transport des matériaux. Tous ces points ont été abordés.

A. Capelli a confirmé la fin des travaux

d'aménagement des banquettes sur la partie Ouest –zone 3- pendant l'été 2015. Les banquettes déjà aménagées ne sont pas complètement plantées, il reste deux paliers à effectuer.

B. En 2014, les travaux se sont concentrés sur la voie d'accès au sud de la carrière, côté Saint-Victor.

C. Interrogé sur le dépassement du prélèvement annuel de sable autorisé (arrêté de mise en demeure du 27/0/2014), A. Capelli a répondu que l'entreprise ne peut pas ignorer la demande de la clientèle.

- **8 octobre 2014 : CHOIX D'UN MODELE POUR REHABILITER LES FRONTS ABRUPTS**
– Réunion en Préfecture

Dans la gazette 61, l'article sur la carrière montrait les modèles de réhabilitation des fronts qui doivent être repris parce qu'ils sont trop abrupts (partie concave au centre de la carrière - fin zone 3 - et partie Est - zone 2 - où les paliers sont de 10m). Les communes de Saint-Victor et de Vallabrix avaient à se prononcer sur l'un de ces modèles proposés par l'entreprise, conformément à l'arrêté préfectoral de juillet 2013.

Faute de trouver un accord avec Saint-Victor, nous avons demandé une réunion en Préfecture. Celle-ci s'est tenue le 8 octobre, sous la présidence du Secrétaire Général de la Préfecture, Denis Olagnon. La discussion entre l'entreprise, les services de l'Etat (la DREAL, le Bureau des Procédures Environnementales), les deux communes n'a pas été très facile.

Elle a cependant permis de déboucher sur les conclusions suivantes :

- en secteur 2 : reprise des fronts (banquettes 5mx15m).
- en secteur 3 : le cabinet ENCEM doit présenter une modélisation où les paliers seront de 7x15m. Ce travail sera remis rapidement pour validation.



« Il est demandé à la société Fulchiron de déposer d'ici la fin de l'année 2014, une demande de modification visant à diminuer la hauteur des fronts du secteur 2 (EST). Le cabinet CFEG proposera une nouvelle modélisation pour les secteurs 2 et 3, intégrant pour ce dernier un abaissement maximal de la crête de 3 mètres et prenant en compte la géométrie 7/15 mentionnée ci-dessus.

En tout état de cause, l'administration se prononcera au vu du dossier que l'exploitant déposera. » (Relevé des décisions de la Préfecture)

Nous attendons les dossiers des cabinets ENCEM /CFEG.

- **13 NOVEMBRE 2014 :**
CLE – SITUATION DE LA CARRIÈRE APRÈS L'ÉPISODE PLUVIEUX DU MOIS D'OCTOBRE.

CR en ligne sur www.vallabrix.com

Le maire de Vallabrix a sollicité une nouvelle réunion de la CLE compte tenu des dégâts enregistrés le 10 octobre : ensablement des voies d'accès, du Valladas, ouverture d'un bassin de rétention sous la pression de l'eau, formation de nouveaux canyons sur le versant Ouest, débordement du bassin écrêteur. Le maire de Saint-Quentin, Y. Bonzi, s'est joint aux participants pour témoigner de l'inondation des terres et des habitations le long de la D5. M. Reygrobellet du SMAGE et M. Claudet de RTM/ONF étaient présents. La DREAL n'était pas représentée.

La visite du site a permis de constater les points de fragilisation apparus sur les pistes de chantier, les fronts des paliers et les bassins

collecteurs. Les alvéoles en pente de la bordure Ouest ont été emportées.

La réhabilitation du secteur 3, loin d'être achevée, nécessite aujourd'hui une campagne de travaux d'envergure et un effort pour végétaliser rapidement. Peut-on espérer la véritable mobilisation qui s'impose ?

Nous n'avons pas pu compter sur l'appui de la DREAL pour peser dans ce sens.

Premières mesures évoquées au cours de la réunion :

- M. Reygrobellet a émis des préconisations pour faire face au risque d'ensablement du cours d'eau lié aux nouveaux désordres observés (curage du lit du Valladas, bassin de rétention à réaliser au niveau du gué). Le SMAGE va guider ces travaux.
- L'entreprise reprend les alvéoles détruites en affinant sa technique: fonds drainants et merlons renforcés par un seuil caillouteux.
- À la demande du maire, A. Capelli a dégagé le Valladas ensablé sur plusieurs centaines de mètres au-delà du gué, jusqu'à la sortie du canal de la station d'épuration.

Odile Pernin-Vidal



CLUB NATURE

Il se porte très bien. La nature nous émerveille toujours (et de plus en plus !).

L'amélioration de nos connaissances et la convivialité sont au rendez-vous de nos balades mensuelles.

Le nouveau sentier (du chemin des crêtes au pont du Gas) ne demande qu'à vous accueillir. Il a résisté aux trombes d'eau récentes. Il se parera bientôt de plaquettes explicatives ainsi que de quelques nichoirs, abris pour hérissons ou autres « bêtes » (mammifères, insectes...).

N'hésitez pas à (re)découvrir la balade des arbres, le livret explicatif est disponible à la mairie.

Venez nous rejoindre le deuxième dimanche du mois devant la mairie pour 2 heures de balade, de rencontre, de discussion....bref d'enrichissement gratuit (voir le programme de l'année).

Hervé Depasse



GRAND PAON DE NUIT (SATURNIA PYRI)

C'est le plus grand papillon par son envergure 13 à 16 cm. Il doit son nom à des cercles de couleur (ocelles) comme sur les plumes de la queue des paons.

Le mâle peut trouver une femelle dans un rayon de 5 kilomètres, il n'y a qu'une génération par an au printemps, adulte, il ne s'alimente pas ; il ne vit qu'une semaine et seulement pour l'accouplement afin de sauver l'espèce. La femelle pond rapidement après ; jusqu'à 200 œufs sur une branchette de l'arbre hôte, chez nous principalement l'amandier.

La chenille naît quinze jours plus tard et commence à se nourrir du feuillage, elle grossit rapidement, change de couleur plusieurs fois et a des tubercules virant au bleu turquoise à l'état adulte ; ensuite, en août elle fait son cocon et devient chrysalide en étant protégée du gel et des intempéries, elle va rester tout l'hiver au repos et au printemps sortira à nouveau un papillon.

RUSSULE CHARBONNIÈRE : (RUSSULE CYANOXANTHA)

Son Chapeau : bien rond et bombé au départ, il devient incurvé ensuite avec l'âge, sa couleur est dans les tons violets.

Sa chair est blanche, sans odeur. Le pied bien ferme. Les lames sont blanches légèrement rosées.

Ce champignon pousse dans notre région dans les bois de chênes verts sur sol calcaire.

Il se ramasse de la fin octobre à mi-décembre.

Il accompagne les plats de viandes, il est aussi très bon en fricassée et peut aussi être mis au vinaigre pour l'apéro.

La russule charbonnière est la plus ramassée des russules à Vallabrix.



CALENDRIER 2015 DES BALADES NATURE

11 janvier	Photos nature « la nature en hiver à Vallabrix »
8 février	La Saint Valentin dans la nature
8 mars	Le « pote âgé » (Hervé).....se réveille
12 avril	Découverte du chemin des sources à Saint Hippolyte (covoiturage)
10 mai	Les Orchidées et autres fleurs du « nouveau sentier »
14 juin	Journée à la mer (anniversaire du club nature) covoiturage pique-nique
12 juillet	Balade nocturne (de 21 à 23h.)
9 août	Étangs de La Capelle (covoiturage)
13 septembre	Faune et flore de la vallée de l'Eure (covoiturage)
11 octobre	Fruits d'automne, arbres et arbustes à feuilles persistantes
8 novembre	Bois de Vallabrix « recherche des empreintes des Pieds de mouton »
13 décembre	Balade agrémentée de Contes et légendes

CONTACTS : DEPASSE Hervé 04 66 03 18 24 ou joethdps@sfr.fr
BETEILLE André 04 11 83 24 39 ou abeteilleg@neuf.fr
GREER Yvan 04 66 37 35 53 ou greerlibbrecht@hotmail.com
SUR LE SITE: WWW.VALLABRIX.COM

LE TRI SÉLECTIF



De nouveaux visuels sur le panneau guide pour faire votre tri sont posés depuis peu.

Les gestes sont bien rodés pour certains usagers et plus difficiles pour d'autres, encore quelques questions alors en regardant la fiche 'où va quoi' on s'y retrouve plus facilement.



Les verres, lorsqu'ils vous lâchent des mains se brisent au sol, aussi bien chez vous que devant la colonne alors comme chez vous ramassez les débris afin que les autres usagers ne piétinent pas dessus. Il est important de ne

pas mettre les miroirs et les verres de vaisselle dans la colonne verte, c'est à la déchetterie qu'ils seront déposés. Pensez-y, la carte d'accès est gratuite pour tous les particuliers. Sur la photo jointe un vase brisé qui, en le

sortant du véhicule est tombé, d'où des débris de verres devant la colonne, il aurait du être déposé en déchetterie.

La collectivité paie le ramassage par l'employé municipal qui risque de se blesser. Bientôt sur la vidéo, le coupable de chaque incivilité sera reconnu.

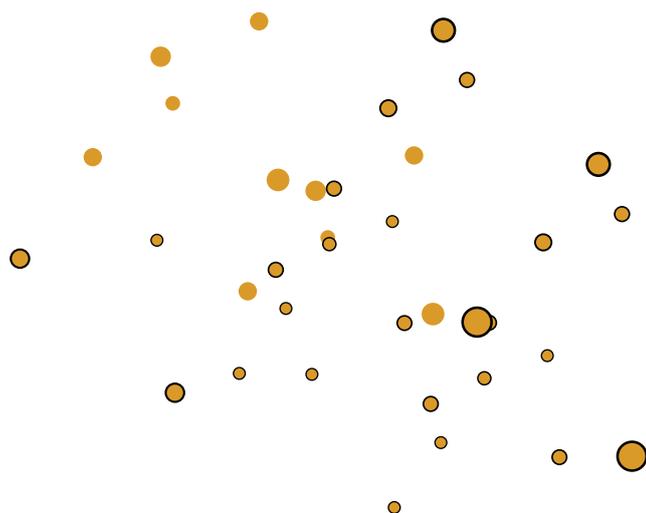
Nous, les contribuables de Vallabrix avons un service municipal qui prévoit de ramasser les encombrants un mercredi par mois ; il ne faut pas prendre ce service pour le déménageur.

(C'est uniquement pour les objets ou matériels qui ne rentrent pas dans votre véhicule léger)

Profitez des vides greniers pour vous débarrasser de vos articles inutiles, ils peuvent retrouver une nouvelle vie et vous rapporter quelques euros.

Concernant le brûlage de certains déchets ; depuis que je rédige des articles dans la gazette, il n'y a pas eu d'amélioration ; on sent et on voit c'est donc plus facile de savoir qui fait du feu, je pense que chaque fois que l'on voit un feu on devrait appeler les pompiers car le plus souvent il n'y a pas que des papiers personnels ou des feuilles mortes, sur le tas de cendres on y trouvera le plastique et le polystyrène consommés. Pensez avant de mettre l'allumette : est-ce bien nécessaire ? Pensez surtout à la santé de vos enfants et petits enfants, ils méritent au moins un héritage sain.

Hervé Depasse



LE COMPOSTAGE

Au cimetière les végétaux incluent dans les composteurs sont secs aussi il aura fallu deux ans pour avoir un demi bac de compost contre un an en y mettant des déchets humides, mais le compost est bon.

Je passe environ tous les deux mois pour trier un peu car les fleurs et pots en plastiques ne se compostent pas, vous avez à proximité le bac marron consacré au Reste pour cela.

Au jardin public de la place de la liberté, les composteurs fonctionnent bien, le compost est de bonne qualité mais encore trop peu d'usagers les utilisent. Demandez votre bio-seau pour y amener vos déchets de cuisine (uniquement).

Évitez les végétaux issus de taille ou bien coupez les en petits morceaux de 5 cm environ.

Je me charge d'y amener du broyat lorsqu'il y a trop de déchets humides.

J'ai pu observer la faune qui décompose nos déchets, elle est tout à fait remarquable. Ceux qui utilisent les composteurs ont pu se rendre compte que leur bac marron diminuait en volume. Pour l'instant seulement la facture ne diminue pas parce que la majorité des élus référents des différentes communes n'ont pas la volonté de faire changer le système, ce qui est une injustice par rapport à tous ceux qui font des efforts pour l'environnement et c'est la majorité. De nombreux villageois compostent (avec le Sictomu) depuis 2002, je pense que leur équipement doit être quelque peu endommagé.

Pensez à le remplacer pendant qu'il est encore temps, ou en prendre un deuxième car le Sictomu va se scinder en deux et le fonctionnement de ce service pourrait changer.

Le projet de poulailler n'a pas l'air de convaincre beaucoup de personnes. S'il ne se fait pas j'étudierai la possibilité de mettre deux nouveaux composteurs.

Le président du conseil général a inauguré les premiers composteurs du collège « Lou Redounet » le Mardi 25 novembre : la cantine y dépose entre 20 et 30 kilos de déchets chaque jour, le pain étant mis à part pour les chevaux du haras.

Pour les enfants qui ne le font pas encore il est temps de commencer à trier car bientôt ceux qui rejoindrons ce collège trierons en sortant de table.

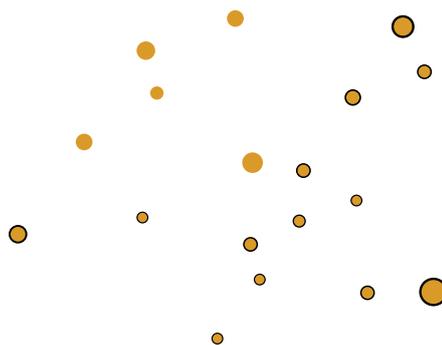
Maintenant pour ceux qui le pratiquent c'est un réflexe même à la maison.

Cet exemple va rapidement se développer car Mr Bouad dans son discours veut favoriser le compostage. Ce qui est un bon point pour implanter un jour une plateforme de compostage en Uzège. Pourquoi pas à Vallabrix !

En trois mois de compostage au « Lou Redounet » une économie de 1500€ a été réalisée, ce qui est énorme sachant qu'environ 500 repas sont distribués chaque jour de cantine.

**Contact à VALLABRIX
pour le compostage et le tri sélectif :
DEPASSE Hervé au 04 66 03 18 24
Ou Mail : joethdps@sfr.fr**

Hervé Depasse



MÉDIATHÈQUE LA RENAISSANCE



REJOIGNEZ-NOUS !

Fans de littérature ou de livres plus divertissants, amateurs de films ou de musiques diverses, rejoignez- nous à la médiathèque. Vous y trouverez gratuitement de nouveaux livres parus récemment, notamment le prix GONCOURT et le RENAUDOT, de nouveaux DVD que nous prête la Direction du Livre et de la Lecture de Nîmes ainsi que 250 CD avec une grande variété de musique (rock, jazz, classique, etc ...).

Les enfants ne sont pas oubliés avec un large choix de bandes dessinées pour les ados, des albums passionnants pour les plus petits, des dessins animés, etc ...

Les bonnes volontés sont également les bienvenues pour nous aider à mettre en rayons, à tenir une permanence avec une personne déjà habituée (même une fois seulement de temps en temps).

LES NOUVEAUX HORAIRES SONT :

LUNDI: 17H -19H

MERCREDI: 15H -17H

VENDREDI: 17H -19H

TÉLÉPHONE : 04 66 03 18 86

(N'oubliez pas de passer un petit coup de fil si vous avez du retard dans vos lectures)

Pour de plus amples renseignements :
visitez le site internet
(listes des nouveaux livres par exemple) :

www.vallabrix.com

Dany François

LA FENÊTRE À MENEaux



LES CLUBS

CALLIGRAPHIE

Lilou, Léa, Mina, Eloïse, Agathe, Mathilde, Jean-Raphaël, Camille-Anaïs, Hugues-Eléo et Tullia ont fréquenté l'atelier de calligraphie pendant les vacances de Toussaint.

En utilisant les calames, les plumes d'oie ou métalliques comme autrefois, l'implication personnelle de chacun, des plus petits aux plus grands, faisait plaisir à voir.

Dany François

LE CLUB CINÉMA

reprendra en Janvier, animé par Yvan Greer, André Béteille et Daniel Mutel, chaque dernier vendredi du mois, à la médiathèque, à 19h30. Les films seront présentés avant la projection et la soirée pourra se prolonger avec un échange autour de nos impressions, pour ceux qui le souhaitent. Vous êtes tous les bienvenus.

Prochain rendez-vous
Vendredi 30 Janvier, 19h30

LE CLUB MÉTHODOLOGIE

Soutien de mathématiques tous les 15 jours, le mercredi de 17h à 18h30

TAI CHI CHUAN

le club fonctionne chaque samedi matin de 9h à 10h30. Nous pratiquons le qi-qong et le tai chi Chuan, dehors dans le jardin de l'église, ou au foyer s'il pleut.

Contact : Daniel Mutel - 04 66 03 26 38

LA FENÊTRE À MENEAX

LES ACTIVITÉS CULTURELLES

LES CONFÉRENCES

- le 29 novembre a eu lieu une conférence de Claude Gounon, sur les « Constellations familiales », démarche qui interroge notre place dans la famille et ses conséquences dans notre vie affective, professionnelle. Une vingtaine de personnes très intéressées ont posé beaucoup de questions pour essayer de comprendre. L'intérêt de participer à une réunion est de rechercher une solution à un problème posé par un client. Les autres participants sont spectateurs ou aide à la recherche s'ils le veulent.
- Au printemps, une conférence sur le chanteur Renaud sera proposée.

LES EXPOSITIONS

- Les murs de la médiathèque accueillent toujours les œuvres d'artistes locaux ; après les photos de Daniel Mutel, celles de Gaston et Claire Bêteille seront exposées en Mai. Les enfants de l'école auront aussi leur expo au printemps. Peintres et aquarellistes sont

invités à se manifester auprès de l'association pour contribuer à l'habillage des murs de la médiathèque, avec leurs œuvres, ou celles d'amis qu'ils souhaitent nous faire connaître. Claude Auroy qui avait exposé lors de l'inauguration de la médiathèque ses aquarelles sur la façade Renaissance, propose une nouvelle série sur le thème de la mer. A voir pendant un mois à partir de la mi-janvier.

- En Janvier, nous invitons tous les Vallabrixois à venir nous confier une photo qu'ils aiment pour constituer en Février une exposition collective de nos clichés préférés. Réception des photos jusqu'au vendredi 23 Janvier.

Pour participer aux activités des clubs, vous devez prendre votre adhésion annuelle à l'association la fenêtrre à Meneaux (10 €/ personne, gratuit pour les enfants).

Pour vous engager davantage dans la vie de cet espace culturel, rejoignez l'équipe de bénévoles !

Madeleine Mutel

EN FÉVRIER ET MARS 2015 VOS PHOTOS S'EXPOSENT À LA MÉDIATHÈQUE

Sortez vos appareils ou videz vos tiroirs,
TOUS à vos photos

Un cliché sur lequel vous avez flashé
récent ou d' un autre temps
D'ici ou d'ailleurs
Prêt à l'accrochage ou pas
Format : du timbre poste au 30 x 40

Côté pratique :
En janvier, vous apportez votre photo à la médiathèque
pendant les permanences
(Lundi et vendredi de 17h à 19h. Mercredi de 15h à 17h)
En février mars, la médiathèque vous expose

ASSOCIATION SPORTS & LOISIRS

NOS ACTIVITÉS SONT PRATIQUÉES DU LUNDI AU VENDREDI PAR 120 ADHÉRENTS VENUS DE 20 VILLAGES DIFFÉRENTS. UN TIERS SONT RÉSIDENTS À VALLABRIX.

Avant même la rentrée nous avons organisé un vide-greniers décevant pour certains vendeurs mais avec le beau temps la journée s'est bien déroulée.

Nous avons essayé un cours de claquettes qui n'a pu continuer, faute de participants.

Une dizaine de personnes pratiquent le Yoga le lundi soir.

L'initiation à la danse connaît un franc succès, une quarantaine d'adhérents.

Pour la soirée du 15 novembre au William's à Alès nous avons 47 personnes.

Un cours de sophrologie est en place le mardi matin et permet à ceux qui le pratiquent de libérer le corps et l'esprit.

Sylvie, nouvelle prof de gym, dispense ses cours le mardi soir, et le vendredi matin ; 7 personnes à chaque cours, vous pouvez encore vous inscrire. Deux cours de Pilate sont assurés par Valérie le lundi matin et le mercredi soir ; elle assure également le cours de Step le jeudi soir où le nombre d'adhérents a pratiquement doublé depuis l'année dernière.

La chorale répète maintenant tous les jeudis à partir de 18h et ce changement a permis de

recruter plusieurs adhérents supplémentaires. La Zumba continue également avec de nouvelles chorégraphies et les filles sont nombreuses à venir bouger sur des musiques entraînantes.

Nous avons organisé le Marché de Noël le 30 novembre, avec une météo maussade, la fréquentation a été assez bonne. Le père NOËL est arrivé vers 11h30 les bottes mouillées, son traîneau est resté embourbé.

Le bureau devenant vieillissant nous serions heureux d'accueillir une équipe plus jeune, investissez-vous dans une équipe dynamique.

Les membres du Bureau

Présidente : Carmen

Trésorière : Cathy

Adjoint : Gaston

Secrétaire : Hervé

Adjointe Anne-Marie.

Pour nous contacter :

vallabrixsportsloisirs@laposte.net

Dernière minute, l'Association « Sports et Loisirs » propose à partir du 9 janvier et tous les vendredis un échange autour de la photo de 17h à 18h30 au foyer.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

Le bureau



VITAE

Beaucoup de villageois(es) se posent des questions sur les activités de l'association, donc en ce début d'année 2015, la présidente et le conseil d'administration tiennent à les informer et communiquer les dernières informations concernant la carrière, **toutes celles et ceux qui** souhaitent participer et donner leur avis sur tous les sujets d'environnement sur la commune (projet Bouyer, déchetterie...) **sont les bienvenus !**



FLASH INFO SUR LA CARRIÈRE DE VALLABRIX

OÙ EN EST LA PROCÉDURE ?

Petit rappel : nous avons déposé un recours au Tribunal Administratif contre l'arrêté préfectoral en février 2014. La Sté Fulchiron a répondu par un mémoire en défense début mai. La Préfecture, quant à elle, n'ayant pas répondu dans les délais (5 juillet) imposés par le tribunal, a reçu une mise en demeure du Tribunal Administratif. C'est seulement le 30 septembre, qu'elle a envoyé au Tribunal son propre mémoire en défense qui reprend la plupart des arguments de celui de la société Fulchiron.

Notre avocat (cabinet Huglo Lepage) vient de répondre point par point aux arguments de la défense, tant sur la forme que sur le fond (nuisances portant sur l'eau, les poussières, le bruit, la circulation des camions, l'érosion, la non-réhabilitation du site)

Quant à la Mairie de Vallabrix, elle a, également, déposé un recours contre l'arrêté préfectoral le 23 juillet 2014, ce qui nous est d'un grand soutien et cautionne notre recours. Nos avocats respectifs échangent évidemment leurs argumentations. Il est difficile d'envisager un jugement avant mi-2015.

FINANCEMENT

50% venant des habitants de Vallabrix et de l'Uzège, et 50% provenant d'associations qui nous soutiennent. Mais il nous manquera 2500€ en 2015 pour financer le budget.

Nous sommes obligés de faire, à nouveau, appel aux donateurs pour apporter ce complément. Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, toute somme même modique a son importance. Merci d'avance !

RÉHABILITATION PARTIE « EST » ÉTUDE DEMANDÉE DANS L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

La municipalité de Vallabrix est restée ferme sur sa position : des fronts de 5m de haut maximum, quitte à reculer la partie sommitale. La municipalité de St Victor des Oules ne désire pas un recul des fronts sur sa commune et préfère une hauteur de 7,5m. La décision est entre les mains de la Préfecture.

ET LA SOCIÉTÉ FULCHIRON DANS TOUT ÇA ?

Elle continue à ne pas respecter ses obligations :

- Il a fallu deux plaintes auprès du Préfet, et un procès verbal dressé par le Maire de Vallabrix à cause de la dangerosité due au manque de clôtures, pour que la Société daigne enfin faire le nécessaire pour protéger le site.
- Le Préfet a pris un arrêté de mise en demeure contre la Société pour dépassement de tonnage autorisé : 325000t en 2013 au lieu de 250000t maximum, et le rejet d'eaux non conformes, entre autres !

ET LA CARRIÈRE AVEC LES INONDATIONS RÉCENTES ?

Le fameux bassin de rétention n'a pu jouer son rôle cette fois et a largement débordé, des flots d'eaux sableuses se sont déversées dans les champs, dans le Valadas puis l'Alzon. Les stockages de sable en extérieur ont été très touchés. La société Fulchiron a dû dégager les routes d'accès à l'usine.

Une visite du site fut organisée le 21 novembre avec les municipalités et les associations pour le suivi de la réhabilitation et la vérification de l'état des banquettes.

Alain Loones

PATRIMOINE



VALLABRIX JADIS

Les inondations d'octobre dernier et les travaux de goudronnage dans la citadelle ont mis à jour une calade en pierres rouges du Brugas, probablement l'entrée du fort. Du 16^{ème}-17^{ème} siècle ? Depuis 1454, (pour des raisons plus militaires que de confort, nous venons de terminer la Guerre de Cent Ans !), il est fortement recommandé de construire des calades pour rendre les rues et chemins praticables, même dans les villages reculés. Dans tout le pays un impôt de « pavaige » est levé, ici pour « chascune roe de char ou charrete ferrée qui entrera dedans », là pour « chaque grosse beste » (cheval, vaches, cochon etc..) ou marchandises qui entrent, ou encore pour chaque toise de front de maison sur rue, jardins, cour ... Chez nous il est probable que la construction et l'entretien des calades dépendaient de corvées.

Nous avons dû nous résoudre à voir disparaître cette calade sous le goudron, nos pieds et nos voitures n'étant plus habitués à ce genre de revêtement. Mais nous pouvons à partir des photos nous imaginer ce que ce pavement rouge devait apporter d'éclat, même peut-on dire, de luxe, à cette entrée. Nous aurions pu nous servir de pierres blanches de la carrière du Grand Planas tout proche, pierres plus passe-partout. Le fossé autour du mur de la « maison ronde » était aussi orné de ces pierres rouges. Une photo en coupe montre qu'elles étaient posées sur du remblai. Jusqu'où allait cette calade ?

Chaises à porteurs, cavaliers et simples quidams à pied devaient en prendre plein la

vue en arrivant aux portes de la citadelle. Besoin de beauté, de plastronner, d'en imposer ? Il est vrai que la façade Renaissance du château donnait déjà le ton !

Une pensée pour nos anciens qui ont œuvré : choisir les pierres à peu près du même rouge, les amener jusqu'aux remparts, les placer, les emboîter. Serrées fortement les unes contre les autres, de façon à ce que leur surface de contact soit aussi grande que possible, pour qu'elles se bloquent mutuellement. Les vides étaient comblés avec de la pierraille, parfois abâtardie de terre et de chaux.

On trouve ces calades essentiellement sur des rues ou chemins en pente, sujets à excès d'eau. Des pierres assemblées en caniveau au milieu du dispositif recueillaient l'eau, l'éloignant des murs des maisons. Ainsi le piéton marchant le long des murs « tenait le haut du pavé » dans une certaine sécurité. Du travail des « caladaires » dépendait l'assainissement des rues et des maisons, l'eau, les animaux, le passage des gens, les rejets divers salissant les chaussées.

Au milieu du 18^{ème} siècle les cochons, les poules circulaient librement dans nos rues, jouant le rôle d'éboueurs. Jusqu'en 1970, des éviers se déversaient directement dans certaines rues du vieux village, parfois du premier étage des maisons ! Le compoix de 1728 montre à l'intérieur du fort et surtout autour du château un nombre impressionnant de chemins empierrés, des « carrieras » ce qui indique un souci de confort intéressant pour l'époque et surtout une utilisation de charrettes tractées ou non qui demandent ce type de revêtement.

Dans les grandes villes, un nouveau métier, le « mestre des chaussées » révisait le pavage, fixait le programme des réparations et les consuls votaient les crédits.

Actuellement on se simplifie la vie en cimentant les calades modernes et en les reconstruisant en pavés carrés ou relativement plats. Elles agrémentent surtout des sites piétonniers et touristiques.

Notre calade se situe entre la « maison ronde », la maison de Pierre Gouffet et la maison Brun.

Peut-être en saurons-nous plus un jour ! Une anecdote, en 1794, un vol a eu lieu dans notre village dans « la traverse Esquiche-coude » : une ruelle tellement étroite que l'on pouvait toucher les façades de ses deux coudes !

Bernadette Voisin-Escoffier

Sources : Jean-Pierre Leguay La Rue au Moyen Age édit Ouest France Université 1984 – Photo collection privée – Archives Municipales d'Uzès -

LES JASSES DU BOIS

Le long du bois de Vallabrix, à la frontière entre le bois et les terres cultivées, on aperçoit plusieurs remises équipées chacune d'une citerne pour le traitement des vignes.

En partant de Saint- Quentin, on trouve les « jasses » des Ance , Prozen , François et Bonzi-Gaillard, ces deux dernières sont les mieux conservées.

Ces petits bâtiments servaient jusqu'à la première guerre à abriter les petits troupeaux d'ovins qu'on faisait paître dans le bois ce qui évitait de redescendre les animaux au village.

Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, on récoltait au mois de mai l'écorce des chênes verts qui devaient être coupés à l'automne. Avec l'écorce qui se détache facilement de l'arbre, on confectionnait des ballots de 70 à 80 kg qui étaient destinés à fabriquer des tanins utilisés pour la maroquinerie ou la viticulture.

Ces jasses servaient d'abris aux hommes qui faisaient ce travail.

Les jasses font partie de notre patrimoine, s'il n'y pas intervention de l'homme, elles auront totalement disparu dans quelques décennies. Peut-on sauver collectivement l'une de ces remises ?

Paul François qui m'a fourni les éléments pour rédiger ce texte m'a indiqué qu'il utilisait dans sa jeunesse le tanin de chêne vert pour ses propriétés astringentes.

Bernard Rieu



LA VALLABRIXOISE GÉNÉRATION MOUVEMENT

Depuis début Septembre 2014, notre club a repris ses activités, de 14h à 18h. Nous sommes donc maintenant au Foyer tous les Mardis.

Nous organisons toujours un « petit Loto », le dernier Mardi de chaque mois.

Nous avons en projet, début Janvier, notre traditionnelle galette des rois.

La date à retenir est pour notre grand Loto

Dimanche 8 Février 2015.

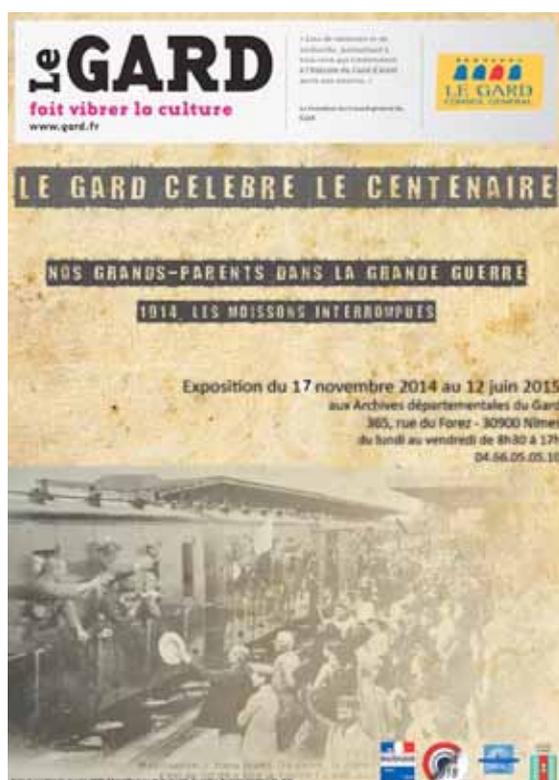
Nous tenons à rappeler que notre association est affiliée à: « Génération-Mouvement ».

Le club est donc ouvert à tous, et pas seulement aux retraités.

Vous serez donc cordialement accueillis parmi nous, si le coeur vous en dit.

Nous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année!

Le bureau



HOMMAGE À LA CREATION

L'édition 2014 de la manifestation TERRALHA à Saint-Quentin la Poterie lançait aux créateurs une sorte de défi : allier l'artisanat de la mode et celui de la céramique. Des « costumes de terre » ont ainsi vu le jour pour être présentés au public le 14 juillet lors d'un défilé de mode original.

La céramique de Pascale François est connue à Vallabrix où elle avait été exposée le 10 avril 2010 dans la cour de l'actuelle médiathèque. On inaugurerait ce jour-là l'acquisition de la maison Roche et le projet de restauration de la façade Renaissance.

Aujourd'hui installée à Saint-Quentin, Pascale François est l'auteure avec Catherine Lecerf, pour les pièces en terre, et Heidi Heanni, pour la partie textile, d'une robe portée par sa fille Noémie au cours du défilé. Une Bagatelle contemporaine inspirée peut-être des « fêtes galantes » ?

Odile Pernin-Vidal



UN LIEU D'ÉCHANGES À VALLABRIX

Le bar le Monark a ouvert ses portes en musique début septembre 2014 et reprendra son activité dès les beaux jours du printemps en agrémentant sa carte de tapas à base de confit de tomate, crème d'ail, caviar d'aubergine et tapenade servi avec de la ficelle grillée. Pour déguster ces saveurs de l'Uzège rien de tel qu'une bière artisanale brassée à Uzès ou un vin issu d'agriculture biologique et/ou naturel provenant des caves de Malaigue, Castelnau ou de Grappes et d'O. Des sirops, jus de fruits (ferme Belvezet), café torréfié à Uzès et thés vous sont aussi proposés dans cette cour apaisante.

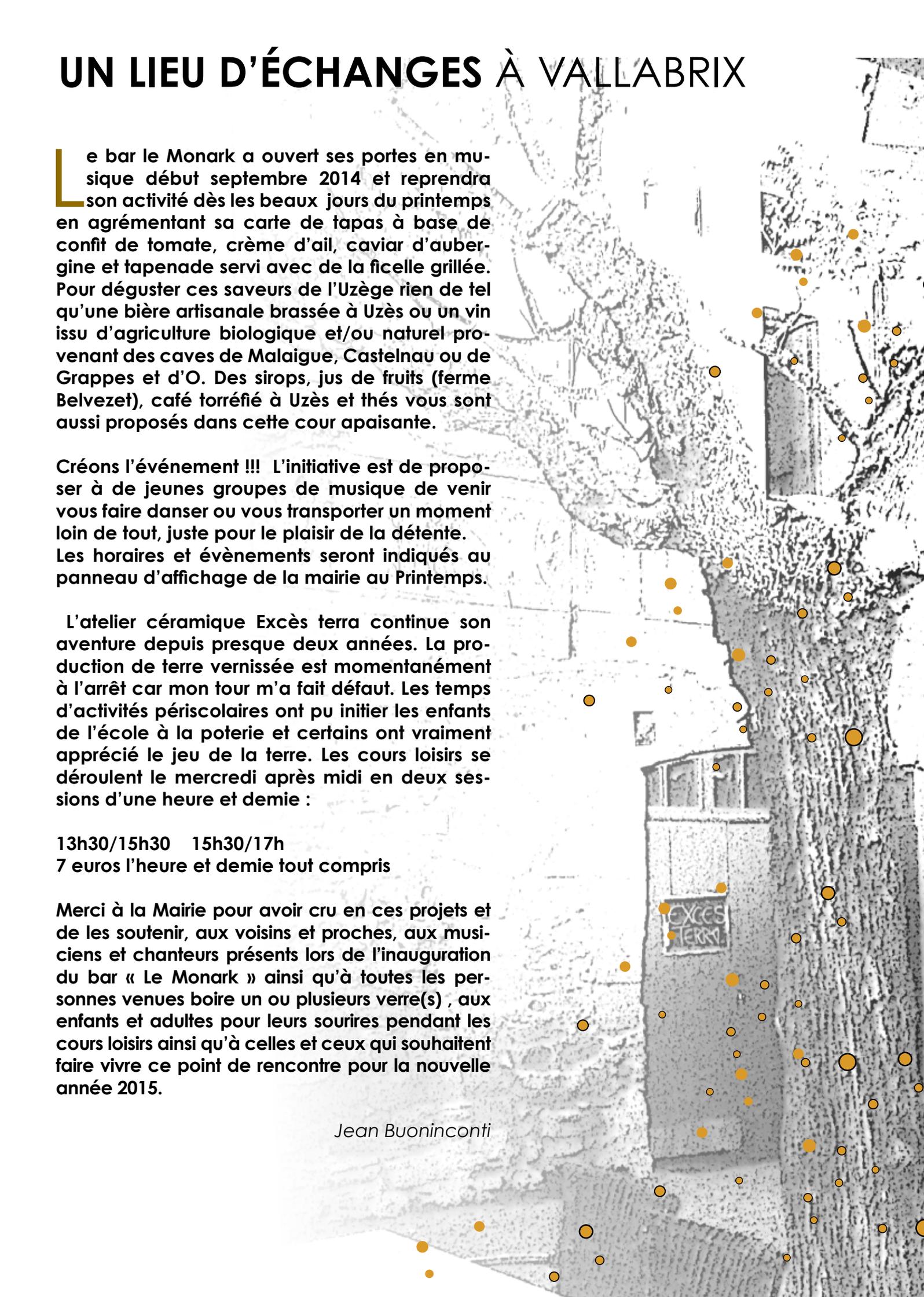
Créons l'événement !!! L'initiative est de proposer à de jeunes groupes de musique de venir vous faire danser ou vous transporter un moment loin de tout, juste pour le plaisir de la détente. Les horaires et événements seront indiqués au panneau d'affichage de la mairie au Printemps.

L'atelier céramique Excès terra continue son aventure depuis presque deux années. La production de terre vernissée est momentanément à l'arrêt car mon tour m'a fait défaut. Les temps d'activités périscolaires ont pu initier les enfants de l'école à la poterie et certains ont vraiment apprécié le jeu de la terre. Les cours loisirs se déroulent le mercredi après midi en deux sessions d'une heure et demie :

13h30/15h30 15h30/17h
7 euros l'heure et demie tout compris

Merci à la Mairie pour avoir cru en ces projets et de les soutenir, aux voisins et proches, aux musiciens et chanteurs présents lors de l'inauguration du bar « Le Monark » ainsi qu'à toutes les personnes venues boire un ou plusieurs verre(s), aux enfants et adultes pour leurs sourires pendant les cours loisirs ainsi qu'à celles et ceux qui souhaitent faire vivre ce point de rencontre pour la nouvelle année 2015.

Jean Buoninconti



EXPRESSION LIBRE ET DÉMOCRATIE LOCALE

A Vallabrix, le conseil municipal fait vivre la démocratie à travers les réunions publiques, l'ouverture de la gazette aux associations et aux personnes qui souhaitent s'exprimer. Les élus se tiennent sans formalisme à la disposition des habitants pour répondre à leurs préoccupations. La municipalité alimente le site de la commune avec le planning des réunions hebdomadaires et les documents sur les dossiers importants.

Dans la Gazette, la rubrique expression libre est ouverte pour que différents points de vue puissent s'exprimer, chacun apportant son analyse et ses propositions constructives pour le village. Or, cette rubrique est actuellement utilisée par un seul contributeur. Son fonctionnement ne nous paraît pas satisfaisant.

C'est pourquoi nous n'avons pas publié dans ce numéro l'article de Michel Voisin.

Nous invitons les Vallabrixois à se saisir de cet espace d'expression, dans les limites imposées par le format de la publication (une page permet environ 1000 caractères par contribution).

Nous sommes d'autant plus tentés de solliciter vos points de vue que certaines personnes font circuler des tracts anonymes et invitent leurs concitoyens à s'exprimer anonymement sur internet, et cela sous couvert de démocratie locale. Nous considérons que ce procédé est au contraire un facteur de désagrégation de la démocratie. Celui-ci laisse à penser qu'on ne peut pas porter à Vallabrix une opinion publiquement sans en subir de conséquences à titre privé. On voit mal ce qui, dans la manière d'agir du conseil municipal, peut justifier une telle méfiance, les élus s'étant toujours efforcés d'être transparents et équitables dans leurs décisions.

Bernard Rieu, Odile Pernin-Vidal

